



FORMULAIRE D'INSCRIPTION SAISON 2026 / 2027

Adhérents

NOM _____	PRENOM _____	F ☐	M ☐
Né(e) le _____	Ceinture _____		
Adresse _____ _____			
Représentant légal			
NOM _____	PRENOM _____		
Adresse (si différente de l'enfant) _____ _____			
 Adhérent _____	Portable 1 _____	Portable 2 _____	
 Mail _____ @ _____			

IMPORTANT

Personne à contacter en cas d' URGENCE : _____	 _____
Souhaitez-vous nous faire part d'informations complémentaires relatif à la santé de l'adhérent ? :	
.....	

Droit à l'image

Le Dojo Saint Germanais peut être amené à prendre en photo l'adhérent lors de l'entraînement ou manifestations sportives et à utiliser celle-ci sur le site internet du club et les réseaux sociaux.	
☐ J'autorise	☐ Je n'autorise pas

Je m'engage à respecter le règlement intérieur du Dojo Saint Germanais qui est affiché dans les locaux.

Fait le _____ à _____

Signature obligatoire

--

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par l'association Dojo Saint Germanais pour les besoins du bon déroulement de l'inscription à l'association ainsi qu'à la FFJDA. Ces données sont conservées pendant le temps de l'adhésion à l'association et pour une durée maximale d'un après la non ré-adhésion. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant dojostgermanais@gmail.com

RÈGLEMENT

Catégories	Années de Naissance	Cotisations	Licence	Passeport (obligatoire à partir de Mini-poussins)	Location Kimono
Eveil Judo	2022 et 2021	130 €	46 €		10 €
Mini-poussins et Poussins	2020, 2019, 2018 et 2017	160 €	46 €	8 €	
Benjamins à Vétérans	à partir de 2016	210 €	46 €	8 €	
Taïso	à partir de 2016	110 €	46 €		
Jujitsu	à partir de 2012	160 €	46 €		

La licence annuelle est payable en une seule fois au début de l'année (***la licence doit être signée avant le 1er cours***)

Passeport à acquérir la première année et valable 8 ans.

Tarifs dégressif si plusieurs inscriptions.

Règlement par chèques : Possibilité de payer en 3 versements à remettre au bureau lors de l'inscription. Les chèques seront encaissés : le premier à l'inscription (premier trimestre de cotisation + licence + passeport si besoin), le deuxième fin décembre 2026 et le troisième fin mars 2027.

Encadré réservé au Bureau

Règlement ☐ 1 fois ☐ 3 fois		
Certificat Médical ☐	Attestation Mineur ☐	Attestation Qs Sport ☐

	Montants
Cotisations	
Septembre	€
Décembre	+ €
Mars	+ €
Licence	+ €
Passeport ☐ OUI ☐ NON	+ €
Location Kimono	+ €
Réduction 2ème adhérent	- €
Réduction 3ème adhérent	- €
TOTAL	= €